



Jeudi 18 octobre 2018 de 18 heures à 21 heure en Salle Colbert
Lutte contre la drépanocytose en outre-mer

Sous la modération générale de
M. Jean-Jacques SEYMOUR,
animateur et journaliste



PROGRAMME

18h00 – 18h10 : ACCUEIL

18h10 – 18h20 : Introduction du colloque

M. Olivier SERVA,
*Député de la Guadeloupe,
Président de la Délégation aux outre-mer de l'Assemblée nationale*

PREMIÈRE PARTIE MIEUX COMPRENDRE LA DRÉPANOCYTOSE EN 2018

18h20 – 18h30

Témoignage d'un malade de la drépanocytose
M. Taylor FIXY

18h30 – 18h40

Vivre son handicap au travail
Mme Valérie NOIRAN,
Psychologue du travail

18h40 – 18h50

La drépanocytose en France
Professeur Robert GIROT,
Centre de la drépanocytose de l'hôpital Tenon

18h50 – 19h00

Comment optimiser la prise
en charge de la drépanocytose ?
Professeur Frédéric GALACTEROS,
*Animateur de la filière de santé MCGRE
(Maladies Constitutionnelles Rares du Globule Rouge et de l'Erythroïse)*

19h00 – 19h10

Résultats actuels et perspectives des greffes allogéniques et de la
thérapie génique dans la drépanocytose
Docteur Françoise BERNAUDIN,
Chercheuse clinique au Centre de référence pédiatrique du CHI Créteil

19h10 – 19h30 :

Echange avec la salle

SECONDE PARTIE

LA LUTTE CONTRE LA DRÉPANOCYTOSE À L'ÉCHELLE DE NOS TERRITOIRES

19h30 – 19h40

Les actions de l'Association pour l'Information
et la Prévention de la Drépanocytose (APIPD)
Mme Jenny HIPPOCRATE,
Présidente de l'APIPD

19h40 – 19h50 :

Drépanocytose combat d'une vie : doule en péyi-la
Mme Marie-France TIROLIEN,
Présidente de l'association Guadeloupe Espoir Drepanocytose

19h50 – 20h00

La drépanocytose en Guyane
Mme Ghislaine LEO,
Secrétaire de l'association DrepaGuyane et Drepan'ose

20h00 – 20h10

La drépanocytose à Mayotte
Mme Ramlati ALI,
Députée de Mayotte

20h10 – 20h20

Intervention de la Ministre des Outre-mer
Mme Annick GIRARDIN,
Ministre des Outre-mer

20h20 – 20h50

Echange avec la salle

CONCLUSION

20h50 – 20h55 :

Conclusion du colloque
M. Olivier SERVA,
*Député de la Guadeloupe,
Président de la Délégation aux outre-mer de l'Assemblée nationale*

21h00 – 22h00 :

Moment de convivialité à l'hôtel de la Questure (1er étage), Assemblée nationale